

[derattack.com /surveillance-moustique-tigre/01-83-80-60-69/](https://derattack.com/surveillance-moustique-tigre/01-83-80-60-69/)

## Surveillance Moustique tigre | Derattack

Stephane : 3-4 minutes : 29/07/2022

---

Image 1 Crédits : © Portail de signalement du moustique tigre



Désormais implanté dans 67 départements, [le moustique tigre \(Aedes albopictus\)](#) est une espèce très invasive qui peut être vectrice de maladies comme la dengue, le chikungunya et Zika. Grâce au site Signalement Moustique, vous pouvez participer à sa surveillance afin d'aider les autorités sanitaires à mieux connaître sa répartition sur le territoire. Cette action citoyenne permettra de compléter les actions engagées par des mesures de lutte adaptées.

Pour vous aider à reconnaître le moustique tigre avant de déclarer sa présence, [le site Signalement Moustique](#), mis en place par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), vous guide à l'aide de photos et vous demande de répondre à **trois questions** :

- **Le moustique est-il de petite taille ?**

Le moustique tigre est plus petit qu'une pièce de 1 centime d'euro, soit moins de 5 millimètres.

- **Quelle est sa couleur ?**

Son nom est trompeur car le moustique tigre n'est pas jaune et noir mais blanc et noir. Il est également caractérisé par la présence d'une ligne blanche le long de son thorax.

- **Dispose-t-il d'un appareil piqueur ?**

Le moustique dispose d'un appareil piqueur pour se nourrir, caractérisé par un long appendice en prolongement de la tête. Si l'insecte n'en a pas, ce n'est pas un moustique.

Ensuite, pour pouvoir signaler la présence de cet insecte aux autorités sanitaires, vous devez disposer d'une photographie du moustique ou d'un échantillon en bon état qui sera envoyé à l'opérateur en charge de la démoustication dans votre région.

## Les gestes simples à effectuer

Pour éviter la prolifération de cette espèce, l'Anses recommande d'éliminer ses lieux de ponte et de repos en :

- vidant régulièrement les coupelles sous les pots de fleurs ou en les remplissant de sable afin de conserver l'humidité sans qu'il y ait d'eau stagnante ;
- vidant puis retournant le matériel de jardin et les récipients divers ;
- couvrant les bidons de récupération d'eau à l'aide d'une moustiquaire ou de tissu ;
- introduisant des poissons dans les bassins d'agrément, ils mangeront les larves de moustiques ;
- entretenant les jardins (élagage des arbres, débroussaillage des haies et des herbes hautes) et en évitant le stockage de débris végétaux ;
- vérifiant le bon écoulement des eaux dans les gouttières.

## Éliminer ses lieux de ponte et de repos

**Attention** : il faut surtout que ces gestes soient réalisés par tout le monde. Il suffit qu'un seul de vos voisins ne suive pas ces recommandations pour que les moustiques reviennent à la charge !